

Google lance le Fonds pour l'innovation numérique de la presse

C'est officiel : Google, qui tire profit publicitaire des contenus indexés par ses soins, participe désormais au financement d'une presse française déjà subventionnée par l'État, et ce via le **Fonds pour l'innovation numérique de la presse** (FINP).

Ce fonds doté de 60 millions d'euros pour une durée de trois ans est le fruit [d'un accord conclu le 1er février 2013](#) entre la société Internet américaine et l'Association de la presse d'information politique et générale (AIPG), à l'invitation du président de la République **François Hollande**.

« Un laboratoire du changement pour la presse »

Lancé jeudi 19 septembre à la suite [d'âpres négociations](#) entre Google et Paris, le FINP contribuera au financement de projets numériques « innovants » et au « développement sur le long terme de la presse en ligne d'information politique et générale en France », peut-on lire sur [le site du fonds](#).

Membre du Conseil national du numérique (CNN), et jusqu'ici directeur des éditions électroniques de *Libération*, **Ludovic Blecher** a été nommé directeur du Fonds Google-AIPG pour l'innovation numérique de la presse. « *Mon ambition est de faire de ce Fonds un laboratoire du changement pour la presse française* », a-t-il déclaré.

Le fonds, qui est constitué en une association loi de 1901, compte également sept administrateurs. Trois personnalités « extérieures » côtoient des représentants de Google et de la presse. **Nathalie Collin**, présidente de l'AIPG et coprésidente du *Nouvel Observateur*, et **Carlo d'Asaro Biondo**, président de Google pour l'Europe du Sud et de l'Est, le Moyen-Orient et l'Afrique, assurent la présidence tournante du FINP.

À qui s'adresse le Fonds Google-AIPG ?

Le fonds participera au financement de projets présentés par les éditeurs de sites d'information politique et générale « tels que définis par la CPPAP (Commission paritaire des publications et agences de presse) », indique l'association. Les « pure players » et sites web de médias nationaux ou régionaux peuvent en bénéficier.

Les premiers projets susceptibles d'être soutenus dans ce cadre doivent être déposés avant le 10 octobre 2013. Ils seront examinés par le conseil d'administration du FINP qui se réunira une première fois le 17 octobre.

Sont éligibles les projets numériques : éditoriaux, de développement d'audience, de monétisation et de développement technologique sur tous terminaux connectés (PC, smartphones, tablettes, TV connectée, etc.).

Le financement maximum d'un projet sera limité à deux millions d'euros. « *Nous attendons beaucoup*

de cette logique de partenariat. La Presse et Google ont des intérêts économiques partagés », a commenté Nathalie Collin.

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr ☐ 10 questions sur Google](#)